This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 5F32 9

HARVARD DEPOSITORY
BRITTLE BOOK

707 R.C.
Roussel

Bd. Oct. 1904

707 R.C.
Roussel

Library of the Divinity School.

FROM THE LIBRARY OF

FREDERIC HENRY HEDGE, D.D.,

LATE PROFESSOR IN THE SCHOOL.

The Gift of

F. H. HEDGE, JR., OF LAWRENCE.

21 August, 1891.

Chr Dogm

21 August 1891 P451

From the Library of

F. H. Hedge, D.D.

RELIGION D'ARGENT.

SEIZIÈME ÉDITION.

PARIS,

CHEZ L.-R. DELAY, LIBRAIRE,

2, RUE TRONCHET

1846

LA

RELIGION D'ARGENT.

Un riche Ecossais, ennuyé du triste et froid climat de sa patrie, était venu s'établir dans un de ces riants villages qui bordent la Loire. Là, il vivait paisiblement au sein d'une nombreuse famille et mettait son plaisir à répandre, sur les habitants de ce hameau, autant de bienfaits que le lui permettait sa grande fortune. Aussi les paysans répétaient-ils sans cesse que cet hérétique, comme le nommait leur curé, faisait, lui seul, plus d'aumônes que n'en recueillaient toutes les collectes de l'église de leur paroisse. Le curé craignit que cette conduite généreuse, en gagnant les cœurs à ce protestant, ne diminuât d'autant leur amour pour la Sainte Eglise catholique. Il entreprit donc de prouver en chaire que tous les hérétiques, tant calvinistes que luthériens, sont condamnés, pour une éternité, aux flammes de l'enfer. Mais il comprit bientôt que tous ses arguments ne persuaderaient jamais aussi bien ses paroissiens que les libéralités du milord; aussi résolut-il de changer de batterie et de couper le mal par la racine; et voici le moyen qu'il imagina : il forma le projet de convertir l'Ecossais à la foi de la Sainte Mère l'Eglise. Il lia, dans ce but, connaissance avec lui, et ne tarda pas à l'entretenir du danger que courait son âme et à le presser vivement d'entrer dans l'Eglise hors de laquelle il n'y a point de salut.

Le milord, soit pour un motif, soit pour un autre, esquiva longtemps la question. Mais enfin, un jour qu'ils se promenaient tous deux dans son jardin bordant le rivage, notre curé reprit sa conversation ordinaire et fut très-étonné de l'entendre cette fois lui dire avec un sourire amical : « Eh bien, mon cher curé, voyons, parlez-moi un peu de votre religion, afin que je puisse avant tout bien la connaître. Tenez, asseyons-nous là, ajouta-t-il en lui montrant un banc de gazon sur le bord de la Loire, et causons ensemble. Il est encore de bonne heure, le soleil se lève, tout est paisible, nous n'avons pas à craindre d'être interrompus. Dites-moi donc d'abord, dans votre religion catholique, apostolique et romaine, que faut-il faire pour être sauvé? — Le Curé. D'abord, il faut recevoir le baptême. — Milord. Et combien en coûte-t-il pour être baptisé? — Le Curé. C'est à la générosité du parrain; cependant ici le prix est fixé à 45 sous. — Milord. Bien; mais une fois le baptême reçu, que faut-il faire encore? — Le Curé. Il faut que l'enfant, parvenu à l'âge de raison, fasse sa première communion. — Milord. Et combien en coûte-t-il pour faire sa première communion? — Le Curé. Ce sera à votre générosité; et... — Milord. Il ne s'agit pas encore de moi; mais je vous demande seulement votre prix-courant; que vous donnent ordinairement vos petits villageois? — Le Curé. Hélas! quelquefois seulement un cierge d'une livre qui vaut à peine 3 francs 10 sous. — Milord. Bien; 45 sous pour être baptisé, 3 francs et 10 sous pour la première communion; poursuivez. Que faut-il faire encore pour être sauvé? — Le Curé. Jeûner aux quatre-temps Vigiles, faire maigre le vendredi et le samedi

de chaque semaine et pendant tout le carême. — MILORD. Mais je vous avoue que nous, Anglais, nous sommes gros mangeurs, et surtout mangeurs de viande, en sorte que, pour ma part, il me serait très-pénible de jeûner et de faire maigre; d'ailleurs ma santé... — LE CURÉ. Oh! dès que votre santé y est intéressée, on peut vous dispenser des jeûnes et du maigre. Je pourrais vous citer même l'exemple récent d'un pape qui, pour récompenser un généreux fidèle qui lui avait fait don d'une tiare de 6,000 francs, lui accorda, sur parchemin, des titres signés, scellés et paraphés, lui octroyant le droit de faire gras toute sa vie lui et ses descendants mâles jusqu'à la fin du monde. — MILORD. Je n'en doute pas; mais je n'ai pas de tiare à donner; je vous demande donc ce qu'on donne ordinairement pour faire gras pendant le carême? — LE CURÉ. Un écu de 6 francs. — MILORD. Et pour les cinquante-deux vendredis et samedis, à proportion, n'est-ce pas? — LE CURÉ. Sans doute. — MILORD. C'est donc environ 15 francs par an, plus 6 francs pour le carême, cela fait 21 francs. — LE CURÉ. Vous oubliez les jeûnes. — MILORD. C'est juste; mettons 10 francs; c'est donc, pour m'éviter les jeûnes et le maigre, 31 francs. Bien; 45 sous pour le baptême, 3 francs 10 sous pour la communion, 31 francs pour les jeûnes et le maigre. Ensuite? que demande encore votre Eglise? — LE CURÉ. — D'aller à la messe tous les dimanches. — MILORD. Et qu'en coûte-t-il pour entendre commodément la messe? — LE CURÉ. Pour être commodément, vous pouvez louer une place dans le chœur : c'est 15 francs; ou bien la louease vous donnera une chaise chaque dimanche matin pour 1 sou, excepté les jours de grandes fêtes : alors

elles valent jusqu'à 2 ou 3 sous. — MILORD. C'est juste; ces jours-là les fidèles montrent plus d'empressement à venir à l'église, il faut leur en faciliter l'entrée en élevant le prix des siéges. Ainsi 1 sou par dimanche, cela fait 52 sous par an. Je compte 10 sous pour les chaises des fêtes solennelles, c'est donc la somme de 3 francs 2 sous par an. Que vous faut-il encore? — LE CURÉ. Il vous faut confesser au moins une fois l'an, je vous donnerai l'absolution de vos péchés, et il ne vous restera qu'à remplir la pénitence que je vous aurai imposée, comme, par exemple, de réciter cinquante *Pater* et cinquante *Ave Maria*. — MILORD. Mais si, par hasard, j'oubliais de réciter mes *Ave Maria* et mes *Pater*, et qu'après un certain nombre de ces oublis il me devînt impossible de m'acquitter de toutes ces pénitences arriérées, je ne pourrais donc plus être sauvé? — LE CURÉ. Si, bien! vous auriez le moyen du tronc des indulgences, pour effacer de tels péchés. — MILORD. Et que met-on dans le tronc des indulgences? — LE CURÉ. De l'argent. — MILORD. Mais combien? — LE CURÉ. Nous ne savons pas ce qu'y dépose chaque fidèle; mais nous y trouvons quelques louis, un peu plus de pièces blanches, beaucoup de gros sous et encore plus de liards. — MILORD. Eh bien, je prends le terme moyen et je note 12 francs pour mes pénitences. Mais à propos de tronc, dites-moi : j'en ai vu plusieurs dans votre église; que met-on dans tous? — LE CURÉ. De l'argent. — MILORD. Dans celui contre la première colonne à gauche? — LE CURÉ. De l'argent; c'est pour l'entretien de l'église. — MILORD. Et dans le tronc à droite? — LE CURÉ. De l'argent; c'est pour les indulgences du beurre et du lait pendant le carême. —

MILORD. Et dans le tronc en face de la chaire? — LE CURÉ. De l'argent; c'est pour le petit séminaire. — MILORD. Et dans l'autre? — LE CURÉ. De l'argent; c'est pour la sainte chapelle de la Vierge. — MILORD. Et dans l'autre? — LE CURÉ. De l'argent; c'est pour les frais du culte. — MILORD. C'est très-bien entendu! Mais revenons. Que faut-il faire encore? — LE CURÉ. Au lit de mort, un bon catholique doit recevoir l'extrême-onction. — MILORD. Et que demandez-vous pour cela? — LE CURÉ. Rien. — MILORD. Comment! rien? Pas possible! — LE CURÉ. C'est que, voyez-vous, quand on reçoit l'extrême-onction, on n'est pas loin de la mort, et alors vient l'enterrement. — MILORD. Ah! je comprends, on paie tout ensemble : et combien l'enterrement? — LE CURÉ. Oh! ici, impossible de vous répondre d'une manière précise. Voulez-vous un, deux, trois, quatre prêtres? C'est 20 francs pièce. Voulez-vous la grande croix d'argent en tête? C'est 15 francs de plus. Préférez-vous celle en or? C'est 30 francs : avec le suisse, c'est 25 francs de plus. Nous avons aussi des draps mortuaires plus ou moins fins, plus ou moins riches, et par conséquent plus ou moins chers; on peut vous donner aussi les vieux de la charité, et les jeunes filles de la maison des orphelins, la confrérie des pénitents blancs ou des pénitents noirs, c'est à votre choix. Vous pouvez mettre à votre ensevelissement depuis 15 francs jusqu'à mille écus. — MILORD. Je vous remercie de tous vos renseignements; mais je vous demande seulement le prix ordinaire d'un ensevelissement, tout juste le strict nécessaire? — LE CURÉ. Eh bien. vous ne pouvez pas vous passer d'un prêtre, de deux clergeons et d'une croix; ainsi, vous pouvez être

enseveli décemment pour 24 francs. — MILORD. Et avec tout cela j'irai sans doute en paradis? — LE CURÉ. Non; mais probablement en purgatoire. — MILORD. En purgatoire? Mais alors vous ne m'aurez pas sauvé, car vous ne pouvez pas venir me tirer de là? — LE CURÉ. C'est ce qui vous trompe : vous n'avez qu'à laisser par votre testament l'ordre de faire dire des messes au moyen desquelles du purgatoire vous passerez en paradis. — MILORD. J'entends, et combien coûte une messe pour un mort? — LE CURÉ. 30 sous. — MILORD. Et combien faut-il de messes? — LE CURÉ. Je ne puis pas vous préciser exactement, mais plus vous en ferez dire, plus vous aurez de chances ponr sortir vite de ce lieu de tourment. — MILORD. Je comprends : comme les messes à dire sont le dernier argent que vous attendez d'une personne, vous n'avez pas voulu en fixer le nombre, afin de laisser plus de marge à la généreuse piété des parents. Vous êtes plus compatissants que la mort : elle referme la terre sur nous une fois pour toutes; mais vous ne refermez jamais votre bourse. Mais comme je veux savoir à quoi m'en tenir dès ici-bas sur mon salut éternel, faites une exception en ma faveur, et dites-moi enfin combien de messes on peut faire dire raisonnablement? — LE CURÉ. Une vingtaine ne peut pas vous nuire, et je crois... — MILORD. Vingt messes à 30 sous, cela fait 30 francs. Maintenant, récapitulons ce qu'il faut faire dans votre église catholique, apostolique et romaine pour être sauvé :

Le baptême.	2 fr.	05 s.
La première communion, pour un cierge.	3	10
Pour ne pas faire maigre pendant le carême, 6 fr. par an, donc pour trente ans que je puis vivre encore.	180	»
Pour ne pas faire maigre le vendredi et le samedi, à 15 fr. par an, pour trente ans.	450	»
Pour ne pas jeûner, à 10 fr. par an, pendant trente ans.	300	»
Pour les chaises du dimanche et des grandes fêtes, à 3 fr. 2 s. par an, pour trente ans.	93	»
Prix des indulgences pour mes pénitences arriérées.	12	»
L'enterrement avec l'extrême-onction par-dessus.	24	»
Messes pour sortir du purgatoire.	30	»
	1,094 fr.	15 s.

Ainsi je puis être sauvé, aller en paradis pour la modique somme de 1,094 fr. et 15 sous ! Mais laissons là l'ironie, mon cher curé; je vous demande maintenant si vous oseriez encore, sans rougir, me proposer d'accepter une religion où tout se traite à prix d'argent; une religion où il me faut payer pour naître, payer pour communier, payer pour m'asseoir, payer pour manger, payer pour me marier, payer pour obtenir des pardons, payer pour vivre, payer pour mourir, payer encore quand je suis mort et enterré ? Une église où je ne puis faire un pas sans voir la main du prêtre me mendier un sou ? Puis-je re-

connaître dans ce commerce de sacrements, dans cet agiotage de péchés rachetés par des pénitences, de pénitences rachetées par des indulgences, d'indulgences acquises à prix d'argent, la religion de Jésus-Christ qui recommande à ses disciples de n'avoir qu'un seul bâton et une seule robe ? Puis-je reconnaître dans cette banque de messes achetées par le fidèle au bureau d'un prêtre de ville, qui les met en portefeuille pour les faire chanter sous escompte de moitié prix par un pauvre prêtre de village, puis-je reconnaître là la religion de ce Jésus qui n'avait pas un lieu pour reposer sa tête, et dont le royaume n'était pas de ce monde ? N'êtes-vous pas plutôt les fidèles successeurs de ces vendeurs que Jésus-Christ chassa à coups de fouet du temple de Jérusalem, en leur criant : « Ma maison est une maison de prière, mais vous en faites une caverne de voleurs ? » Ce Jésus qui renversait les tables des changeurs, ne renverserait-il pas ces troncs suspendus à chaque pilier de vos églises ? S'il chassait les marchands de bœufs, de brebis et de pigeons, n'en chasserait-il pas aussi vos marchandes de chaises ? S'il a condamné les pharisiens qui faisaient leurs aumônes pour être vus des hommes, ne vous condamnerait-il pas, vous qui forcez vos fidèles à se faire pharisiens, en leur envoyant demander par une belle quêteuse, à la main de laquelle ils n'osent refuser par vanité, l'argent qu'elle verse ensuite dans vos poches ? Et quels ont été les fruits de cet indigne trafic des choses saintes ? Vous vous êtes enrichis, j'en conviens; mais vous avez ruiné la religion en la livrant au mépris public. Le plus simple de vos pharisiens crie dans tous les coins de rues à qui veut l'en-

tendre que vous faites votre métier, qu'il n'y a de place dans votre paradis que pour les riches, que vous êtes pires que ces juges iniques dont la conduite fait dire que *la clef d'or ouvre partout;* car, chez vous, la clef d'or ouvre le ciel lui-même. Votre avarice a tué la foi du peuple; votre ambition a éteint sa piété; et si ce peuple croit aujourd'hui plus à Voltaire qu'à Dieu, c'est vous-mêmes qu'il faut en accuser. Où trouverez-vous, dans le Nouveau-Testament, un seul mot qui autorise tout ce tripotage ecclésiastique? Nulle part. Aussi, défendez-vous la lecture de ce Livre divin; car vous savez qu'il y est écrit : « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous dévorez les maisons des veuves, même sous prétexte de faire de longues prières; c'est pourquoi vous en recevrez une plus grande condamnation. » Vous savez qu'on y lit que Simon, le magicien ayant voulu acheter le don du Saint-Esprit à prix d'argent, saint Pierre lui dit : « Que ton argent périsse avec toi-même, puisque tu as pensé que le don de Dieu s'acquiert avec de l'argent ! » Vous qui vous dites successeurs de saint Pierre, vous devriez imiter sa conduite, et faire cette réponse à ceux qui vous apportent l'argent d'une messe.

Mais laissons cela, mon cher curé : vous m'en avez dit assez pour me faire connaître votre religion, permettez-moi maintenant de vous exposer la mienne; celui de nous deux qui sera convaincu par l'autre pourra se décider avec raison à changer de religion.

Et d'abord la mienne n'a qu'une seule source, la Bible : qu'un seul docteur, Dieu lui-même. Je laisse de côté votre tradition inventée par les hommes, votre infaillibilité prétendue du Pape, pour ne sou-

mettre mon esprit, ma conscience et mon cœur qu'à la seule autorité de la Parole de Dieu. Voilà un système de religion bien plus simple et une base de foi bien plus solide.

J'ouvre donc cette Bible, et dans les premières pages j'y vois, par l'histoire de notre premier père, que la race humaine est tombée dans le péché. En poursuivant cette lecture je découvre, par la conduite du peuple juif, qu'en effet les hommes ont toujours vécu dans le mal; enfin, quand je lis dans l'Ancien-Testament le Décalogue, et dans le Nouveau les préceptes de l'Evangile, je vois clairement que, si l'homme ne doit ni tuer, ni voler, ni dire une fausse parole, ni convoiter, ni concevoir une mauvaise pensée, certainement tous les hommes, moi le premier, sont condamnés, selon la déclaration de cette même Bible: « Il n'y en a pas un seul qui fasse le bien, » et celle-ci : « Dieu les a tous renfermés sous la condamnation. »

Le Curé. Mais, Milord, votre religion est effrayante! — Milord. Attendez un moment : dites-moi d'abord : votre conscience vous dit-elle que vous ayez fait le mal? — Le Curé. C'est selon... — Milord. Pas de subterfuge! Répondez directement : avez-vous fait le mal, oui ou non? — Le Curé. Eh bien! oui. — Milord. Donc, comme moi, vous êtes condamné; car encore une fois la Parole de Dieu l'a dit. — Le Curé. Et voilà précisément ce qui m'épouvante! — Milord. Mais écoutez; voici ce qui vous rassurera. Maintenant que vous sentez la justice de votre condamnation, Dieu ne vous demande ni or, ni argent, ni jeûne, ni maigre, ni pénitence, ni macérations ; il ne vous demande rien! Il vous donne au contraire, et vous

donne *gratuitement*... — Le Curé. Quoi donc? — Milord. Votre salut éternel! Et si vous en doutez, écoutez ces paroles puisées dans la Sainte Bible: « Dieu les a tous renfermés sous la condamnation » afin de faire miséricorde à tous. Vous êtes sauvés » par la grâce et non point par les œuvres. Dieu a » tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique » afin que quiconque croirait en lui ne périt point, » mais qu'il eût la vie éternelle. Quand nous n'étions » que pécheurs, Christ est mort pour nous; Christ a » été fait pour nous sagesse, justice, sanctification et » rédemption. Venez et prenez sans or ni argent! »

Voilà qui est clair, je pense? Je vous ai cité dix passages, j'aurais pu vous en citer cent et mille qui tous proclament que Dieu donne gratuitement et complètement son ciel à quiconque croit de cœur à Jésus-Christ. Voilà de la générosité! Voilà de la grandeur! Voilà de l'amour! Concevez-vous quelque chose de plus grand? de plus digne de Dieu? Et comprenez-vous quelque chose qui mérite mieux le nom de religion? Voyons: quel moyen inventeriez-vous, plus efficace que le pardon de tous les péchés, et le don absolu et gratuit d'une vie éternelle, pour émouvoir et gagner le cœur de l'homme à son Dieu? Dites-moi, cher curé, pourriez-vous ne pas aimer le Dieu qui vous aime de la sorte? Pourriez-vous ne pas lui obéir en faisant le bien, en sanctifiant votre vie, en secourant vos frères? Ah! cher ami, si je vous ai paru sévère d'abord en jugeant votre religion, comprenez maintenant que mon intention finale était de vous désabuser de l'erreur pour vous amener à la vérité, et que, si la vérité est quelque part sur la terre, elle doit être dans la

doctrine qui nous enseigne que Dieu donne tout, dans le règne de la grâce, comme il nous a tout donné dans le règne de la nature. Le Dieu qui nous a donné cette vie passagère, nous donne la vie éternelle; le Dieu qui nous soutient en santé par sa providence, nous maintient en sainteté par son Esprit; le Dieu qui nous a donné un père, une mère, nous a donné un Sauveur; il donne tout, il ne vend rien, et c'est rabaisser le Créateur à la taille de la créature que de croire qu'il attend quelque chose de notre part, et qu'entre lui et nous, comme entre deux hommes, peut se passer un marché !

Oh ! cher ami, agrandissons nos pensées; au lieu d'abaisser Dieu à notre niveau, tâchons de nous élever à la hauteur de son amour. Comprenons sa grandeur, sa bonté, sa puissance, et disons-nous bien qu'il veut nous tout donner, si nous voulons tout accepter.

Oui, je puis le dire par expérience, si j'ai été rendu capable de faire quelque bien, c'est parce que mon cœur a été ouvert et réjoui par la foi à cette doctrine que j'étais sauvé ! vraiment sauvé ! pour toujours sauvé ! Et si vous désirez le savoir, voilà la source des bienfaits que je me plais à répandre sur votre paroisse.

Le Curé prit la main du Milord sans lui répondre, et après un moment de silence, il lui dit avec émotion : « Au revoir ! »

FIN.

IMPRIMERIE DE C.-H. LAMBERT, RUE BASSE-DU REMPART, 24.

SOUS PRESSE (1846) :

LA NOUVEAUTÉ DU PAPISME

PAR PIERRE DUMOULIN,

ÉDITION CONFORME AU TEXTE ORIGINAL,

AUGMENTÉE DE NOTES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ESSAI BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR.

Un volume grand in-8 de plus de 600 pages. Impression compacte à deux colonnes.

PRIX : 12 FR. 50 C.
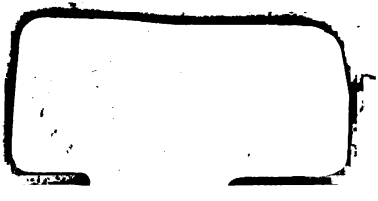
Paris. Imp. de C.-H. Lambert, rue Basse-du-Rempart, 24.